

TAV Transport d'animaux vivant

FORMATIONS REGLEMENTAIRES

Formation de 7h

100%

Objectif

Connaître les principales dispositions réglementaires concernant le bienêtre et le transport d'animaux vivants

Connaître les principes du comportement des animaux.

Être capable d'assurer l'embarquement, le transport et le déchargement

des animaux en assurant leur bien être en toute sécurité

Programme

Analyse de la pratique professionnelle

Missions de la DDC (ETS) PP

Règles à adopter pour réussir un bon transport des animaux liés aux

transports

Analyse du comportement des animaux

Prévention des risques d'accidents

Moyens pour améliorer les conditions de travail des convoyeurs Adaptation du temps de conduite au type de transport effectué





Tarifs

Prestation 196 € (+ 30 € frais dossier)

Financement

Les financements possibles sont VIVEA, autofinancement.

Le centre dispose de locaux* au sein de l'EPLEFPA de Brioude-Bonnefont dont l'équipement permet de dispenser des enseignements de niveau 3 au niveau 6 : laboratoires de chimie et de biologie, salles informatiques, 2 ateliers pédagogiques, un Centre de Ressources. Centre de un Documentation et d'Information, une agricole, exploitation atelier un machinisme, une salle techno, des installations sportives, un centre équestre, un restaurant scolaire.

Votre parcours au sein de notre centre est individualisé et personnalisé.

*Nos locaux sont accessibles au public handicapé.

Validation:

DRAAF

Méthodes et moyens pédagogiques

Diaporamas, échanges

Public et pré-requis

Tous publics / aucun pré-requis nécessaire

Délais d'accès à la formation

En fonction du calendrier et des financeurs







